

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Feuilleton du "Courrier du Canada."
12 AVRIL 1876.

L'HERITIER

—DU—

MANDARIN.

(SUITE.)

—Voyez-vous, dit-il brusquement à Charles qui le félicitait de ce changement, voyez-vous, vous ne pouvez guère me comprendre ; mais j'avais tant souffert, j'avais été si maltraité, si méprisé, que je m'étais juré de rendre le mal pour le mal. Je pensais quelquefois à montrer aux enfants à voler, pis peut-être. Sans Marianne, que j'aurais fichée, et Anna, qui serait partie, elle l'aurait dit, je l'aurais fait. Quand vous êtes venu, je n'ai d'abord pensé à rien, qu'à manger ; puis je vous ai aimé ; alors ça a été fini. Voyez-vous, pour être comme j'étais, faut détester tout le monde ; si on en aime un, c'est fini ; je ne l'aurais pas cru.

Charles fut frappé de cette réflexion dont la vérité lui sauta pour ainsi dire aux yeux, et fut surpris d'entendre un tel raisonnement dans la bouche d'un tel homme.

Il profita de cette disposition inespérée, et le plan d'avenir fut bientôt tracé. On prendrait un petit commerce ; les enfants seraient mis en apprentissage à mesure qu'ils seraient en âge ; tous les petits apprendraient à lire et à écrire. La condition formelle de tous ces bienfaits était que les enfants seraient baptisés au plus tôt et instruits des vérités de la foi.

Marianne pleurait de joie en entendant tous ces beaux projets. Charles lui avait expliqué ce que c'était que le baptême, et cette âme aimante et simple, qu'une vie de fatigues et de désordre n'avait pu perdre, avait accepté avec une naïve admiration tout ce qu'elle entendait. La pauvre femme n'avait plus, disait-elle, aucune inquiétude pour l'avenir ; c'était cela qui manquait à la famille et c'était la cause de tous leurs malheurs.

François avait écouté cette conversation d'un air sombre et sans y prendre part ; mais, comme on va le voir, il n'en avait pas perdu un mot. Lorsqu'elle fut terminée, il se tourna vers Charles et de sa voix rude :

—Quand commençons-nous les leçons, dit-il ?

—Comment, nous ? dit Charles d'un ton surpris ; vous en êtes donc ?

—Oui, dit l'Hercléu brusquement.

—Vous voulez apprendre à lire et à écrire ?

—Oui, dit-il encore, et le reste aussi.

—Vrai ! s'écria Charles étonné, vous voulez... ?

—Je veux savoir ce que sauront mes enfants. Chez nous, Monsieur Rimbart, c'est la loi : quand il y a un nouveau tour, le maître l'apprend le premier et le montre aux autres, sans ça on le méprise ; moi, dans ma troupe, je faisais ce que faisaient tous les autres, et eux ne faisaient pas tout comme moi ; aussi, ajouta-t-il en se redressant, j'étais respecté. Ça sera encore, comme ça maintenant ; ce qu'ils sauront, je le saurai.

Charles ne put s'empêcher de reconnaître en lui-même la justesse de ce principe et de regretter que les pères ne l'appliquent pas plus généralement. Mais il n'en dit rien à François ; il commençait à comprendre ce caractère qu'il fallait prendre tel qu'il était, ne pas éloigner par des avances trop prononcées. C'était un cœur ulcéré, et le lien qui le retenait au bien était encore faible. Il était homme, Charles l'avait deviné, à rompre tout à coup, à partir, emmenant ses enfants et sa femme, et à reprendre sa vie de bohème et de misère. Chaque fois qu'il parlait de ses anciens succès d'acrobate, il redressait la tête et prenait un ton enthousiaste. La bête fauve vivait encore en lui, avide de courses vagabondes et de liberté absolue ; il ne fallait pas serrer le collier, il l'eût brisé. Charles était persuadé, et il ne se trompait pas, que s'il avait refusé de lui donner la main, ou s'il se fut empressé de la retirer, François ne lui aurait pas permis de revenir et aurait peut-être refusé ses bienfaits. Charles avait appris en effet que, le soir où il avait rencontré la petite Anna, il y avait eu une scène terrible entre Marianne, le père et l'enfant. François voulait sortir et voler le premier venu ; Marianne pleurait et suppliait son mari ; Anna, qui avait dans son maigre petit corps une âme de feu, s'était jetée devant son père et lui avait dit :

—Tu me tueras pour passer !

François avait hésité devant ce caractère aussi sauvage, aussi énergique que le sien. Puis, il avait repris sa résolution :

—Il le faut, avait-il dit, ou mourir.

—Non, reste, j'irai mendier, avait dit l'enfant.

—Mendier ! s'était écrié le père, mendier, toi ! tendre la main à ces canailles qui nous méprisent ! non, avait-il ajouté, dans un transport de fureur en saisissant sa fille par le bras ; voler oui, mais mendier ! dis que tu ne le feras pas, dis-le.

—J'irai, avait répondu Anna, dont les dents claquaient de peur ; j'irai. Alors François l'avait battue. Marianne avait pu enfin reprendre la pauvre petite à demi-évanouie.

La colère passée, le père s'était mis dans un coin ; et lorsque, quelques instants après, Anna revenue à elle s'était levée et était sortie, il n'avait rien fait pour la retenir.

C'était la première fois qu'il battait un de ses enfants, et le remords de sa brutalité avait contribué à préparer son âme à des sentiments nouveaux.

Nous savons ce qui était arrivé ensuite.

Le plan proposé par Charles fut adopté, et dès le jour même, il commença ses leçons. La matinée était occupée à faire les courses nécessaires et la soirée se passait comme nous l'avons vu.

A mesure que toute la famille se transformait physiquement et moralement, un travail semblable s'opérait chez notre ami Rimbart. Il devenait chaque jour plus posé, plus maître de lui, plus fort. Au lieu de tourner dans le cercle étroit où il avait jusque-là limité sa vie, il entrevoyait de vastes horizons, de splendides échappées. Le soir, il rentrait brisé de corps et d'esprit ; comme pour tout travail, il faut pour celui de la charité se rompre, se façonner par l'usage. Ce n'est pas du premier coup qu'on se fait à changer ses manières, son ton ; à être rebuté, mal reçu, injurié ; à faire cent pas pour trouver le vide ; à avancer la main pour ne rien saisir. Tous ces déboires qui ne sont plus rien lorsqu'on en a l'habitude, effraient au premier abord. Nous n'avons pas dit, mais tout homme un peu habitué à rechercher les misères, aura deviné que Charles ne s'était pas depuis quinze jours exclusivement occupé de la famille de l'Alcide du Nord. La charité est une ruche à engrais, où il n'est pas permis à l'homme de mettre arbitrairement telle ou telle partie de son corps, sans que le reste y passe aussitôt.

(à suivre.)

Le gouvernement de M. le maréchal de MacMahon vient de donner à la révolution un gage dont elle ne lui saura nul gré, mais qui le compromet gravement près des hommes dévoués à la cause de Dieu et de la patrie. Le programme que le ministère a présenté hier aux Chambres, annonce que la collation des grades dans l'enseignement supérieur sera l'objet d'une disposition nouvelle. La phrase est louche et plate ; la déclaration est claire : M. Dufaure et ses collègues vont demander la suppression du jury mixte. Les universités catholiques relèveront de l'université de l'Etat ; celle-ci jugera en souveraine absolue, avec toutes les petites haines de l'esprit de corps, toutes les haines de l'esprit de secte, et tous les calculs de l'intérêt personnel, cet enseignement libre qui s'est élevé contre elle et qu'elle aspire à ruiner.

La révolution, par haine de l'Eglise, exigeait qu'il en fût ainsi : le gouvernement s'incline devant ses menaces avant même qu'elle les ait constitutionnellement formulées. M. Gambetta et ses journaux ont parlé ; c'est assez pour que les ministres du duc de Magenta fassent leur soumission. En même temps, ils montrent en termes enveloppés et inquiets, l'intention de résister à la gauche sur la question des municipalités. Cela donne la clef de leur système : livrer les intérêts religieux et résister le plus possible sur le terrain politique. Les conservateurs approuveront généralement cette tactique misérable ; comme disait M. Thiers, elle est à la hauteur de leur aptitude et de leur courage ; ils croiront qu'en sacrifiant le "clérical", on pourra calmer la révolution, protéger l'ordre matériel et sauver le coffre-fort. Vous ne savez rien, et ce sera justice.

Le programme ministériel contient d'ailleurs la phrase obligée en l'honneur des "saintes lois de la religion, de la famille et de la propriété inviolable". Ainsi, pour le gouvernement qui dirige M. Dufaure secondé de M. Richard, enlever aux catholiques la protection du jury mixte, reconnue nécessaire à l'enseignement religieux,

c'est respecter la religion ; gêner le père dans l'éducation de ses fils, c'est respecter la famille ; confisquer aux universités libres la base de leur institution, l'un des principaux éléments de leur avenir, et par conséquent l'une des garanties financières de leurs fondateurs, c'est respecter la propriété.

Les ministres de la République ne peuvent-ils donc avoir au moins le courage de leurs actes et le respect de leur parole ?

La loi sur l'enseignement supérieur est l'acte le plus conservateur que M. le maréchal de MacMahon ait promulgué ; c'est aussi le premier qu'il permette à son gouvernement, devenu tout à fait républicain, de raturer. Ce sacrifice a dû lui coûter ; il en fera d'autres. La révolution va voir quelle peut beaucoup oser.

En dehors de la question de l'enseignement, nous n'avons rien à dire du programme ministériel, sinon qu'il montre d'assez bonnes intentions et une incurable faiblesse en même temps qu'une ignorance brutale de l'origine même du pouvoir. C'est un défilé de déclarations et promesses banales. Il parle un peu de tout, même de l'Herzégovine et de nos excellentes relations avec les puissances étrangères ; mais, en somme, il dénonce l'absence d'idées comme de volonte.

En parlant ainsi, nous n'entendons attaquer ni le chef de l'Etat, qui, dit-on, est irresponsable, ni aucun de ses ministres, pas même M. Richard. Nous montrons simplement où nous en sommes. Nommé par les conservateurs, qui voulaient l'ordre sans un roi ou plutôt sans le roi, M. de MacMahon a tous jours eu la résolution, et il l'a encore, de remplir scrupuleusement son mandat. Mais comment y parvenir ? La République qu'il préside et le suffrage universel avec lequel doit vivre son gouvernement sont la forme préférée et l'instrument privilégié, le canon Krupp de la révolution. Il s'agit donc toujours, comme on disait en 1848, de faire de l'ordre avec du désordre. On y a réussi, quant aux apparences, tant que le régime n'a pas en son entière liberté. Si les esprits se gâtent, les rues étaient calmes. Mais les élections ont couronné l'édifice et les conservateurs s'avouent en tremblant qu'il n'est pas sûr. Malheureusement on ne peut espérer que cette crainte soit pour eux le commencement de la sagesse.

EUGÈNE VUILLIOT.

FRANCE.

La France est encore sous le coup des désastres produits par le terrible ouragan du 12 mars, et partout l'on suit avec effroi le progrès des inondations qui ont déjà causé tant de ruines. C'est le moment que choisit un gendarme de la *National* pour tourner la chose en plaisanterie. Le baron Schop (c'est le nom du plaisantin) nous demande donc pourquoi "l'Union" vers n'a pas encore dit que les inondations sont la conséquence nécessaire des détestables élections qui "qui ont envoyé à la Chambre des députés une majorité républicaine". Il ajoute que sans doute nous n'avons pas encore songé, mais, dit-il, "soyez sûrs que ça viendra".

Nous pourrions retourner sa question au *National* et lui demander, sans rire, comment il se fait qu'il y a encore des ouragans et des inondations, bien que la République soit assurée d'avoir à la Chambre une forte majorité. En effet, l'on nous a tant dit que ce bienfaisant régime devait donner au pays la plus complète prospérité ! De plus ce n'est un mystère pour personne que les savants républicains, ceux qui pensent que Dieu n'a rien à voir au gouvernement de ce monde, ont décrié depuis longtemps qu'il n'y avait plus de secrets inaccessibles à la science, au moyen de laquelle on pouvait se passer de Dieu. Il nous souvient même que l'un deux naguère avait inventé un remède contre la sécheresse. C'était une manière de pluie artificielle qu'on ferait tomber au gré de ceux qui en auraient besoin. On ne dit pas si le même savant avait encore inventé un remède contre l'abondance de pluie, non artificielle ; pour lui, ce serait le cas présentement d'appliquer son remède. Au lieu de cela, pourquoi fait-il aujourd'hui la figure du chien de Jean de Nivelle ? Voilà ce que nous voudrions apprendre du *National*.

Sans attendre la réponse, qui ne viendra pas, il nous plaît de retenir un moment encore le plaisantin du *National*. D'ailleurs, on peut écarter sa grimace, et voir le fond de sa demande, qui est fort sérieux. D'où

viennent les inondations et les ouragans, et pourquoi viennent-ils ? La science, qui forge des explications après coup, nous voudrait contenter avec la réponse du candidat de Molière, raisonnant sur la vertu dormitive de l'opium ; mais il s'agit ici d'un remède préventif, et par conséquent, il faudrait chercher la cause première de ce trouble des éléments. Là-dessus, que dit la science, et contre cela que peut la République ? Si le *National* veut tirer de peine la République et la science, on le prie de produire sa solution.

Pour nous, il est vrai que nous cherchons ailleurs une autre explication. Dieu n'étant point absent du monde, il nous paraît que son action peut s'y faire sentir quand il le veut et par les moyens qu'il garde à sa disposition. Il faut ajouter que cette action, précisément parce que Dieu est la raison souveraine, ne s'exerce jamais au hasard. Sans prétendre à pénétrer les secrets de sa Providence, on peut croire que toutes les fois qu'elle se montre en des événements dont l'homme ne tient pas la clef, cette intervention contient une leçon dont nous sommes appelés à profiter : sur ce point le bon sens du peuple, dans toute la suite de l'histoire, ne s'est jamais trompé. Dans les catastrophes qui l'affligeaient il a toujours vu des châtements, qu'il recevait aussi comme des avertissements.

Pourquoi ne retirons-nous pas aujourd'hui la même impression de ce qui se passe sous nos yeux ? Le *National* pense gougner en nous demandant si les inondations surviennent parce qu'on compte à la Chambre une majorité républicaine. Nous répondons simplement que les blasphèmes répandus partout dans les programmes et les discours des candidats, n'étaient pas de nature à nous attirer la bénédiction de Dieu. Des lors, pourquoi ne craignons-nous pas et ne pourrions-nous pas dire que la responsabilité des désastres, dont par les seules précautions matérielles, on cherche inutilement à prévenir le retour, incombe surtout aux blasphémateurs ?

L'autre jour, la *Républicaine française* nous contait la visite des représentants de Paris aux inondés de Bercy, et, après les accusations ordinaires contre le régime déchu, "qui néglige de protéger la capitale contre les retours d'un fléau périodique", elle parlait de la haute compétence de M. de Freycinet, lequel, pour parer désormais aux inondations, avait imaginé de "procéder au redressement du cours du fleuve et à l'exhaussement de ses berges." Voilà ce que dit la science, mais la science est courte et fait pitié, qui néglige de nous apprendre si la République plus que l'empire pourra s'opposer à la chute des eaux.

Contre les effets de ces inondations, il est bon sans doute de prendre les mesures dont on parle ; mais il est une chose plus essentielle dont se moque en vain la science, puisqu'elle n'a su rien trouver pour remplacer l'influence de la prière sur la volonté qui préside aux éléments. Il est vrai que cette volonté toute-puissante, la science aime mieux la nier que de s'y soumettre ; mais qu'importe à cette volonté et que peuvent contre l'ironie divine les négations de la science ? Haussez donc vos berges ; à quoi serviront-elles si on les construit avec la pensée qui édifiait Babel ? Les catholiques font mieux ; ils négligent les mesures que suggère la prudence, ils ont surtout recours à la prière, car ils savent que ce moyen est seul efficace, par la raison qu'il n'est point de berge si haute qu'elle puisse nous défendre contre les flots de la colère d'en haut.

AUGUSTE ROUSSET.

Lettres de Rome.

Rome, 14 mars.
Victor-Emmanuel accompli aujourd'hui ses cinquante-six ans : le canon nous a dit cela ce matin. Il y a très peu, mais très peu de drapeaux aux fenêtres du Corso, point dans les petites rues. Une revue des troupes aura lieu à la Farnesina, et le roi, qui ne semble pas se soucier d'y paraître, y envoie son fils, le prince Humbert.

Hier soir, M. Visconti-Venosta a donné un grand dîner au palais pontifical de la consulte d'Etat. Tout le corps diplomatique était invité, y compris le ministre de Birmanie, un homme énorme, qui pousse de rire à tout propos, sans aucun propos et hors de propos. Et le ministre du Japon, qui adore le soleil et confond les évêques et les généraux d'armée.

M. de Kendl, ambassadeur d'Allemagne, a été le héros du festin. C'est lui qui a porté le premier toast : Au roi Victor-Emmanuel ! M. Visconti-Venosta a répondu en buvant à la

santé de tous les souverains amis de l'Italie, ce qui ne compromet ni la diplomatie, ni les monarchies, parce que cela ne veut rien dire, et honni soit qui mal y pense.

Ce dîner pourrait bien être un dîner de funérailles, comme on en fait en Birmanie et au Japon ; je veux parler des funérailles du ministre Minghetti, car on persiste à dire qu'il va mourir, ce qui n'empêchera pas M. Visconti-Venosta de garder son portefeuille : il est ministre à perpétuité et s'entendra avec tous les cabinets. Il n'est pas diplomate pour rien. A parler sérieusement, on doit lui reconnaître du talent. Bien que disciple de Mazzini, il sait être l'ami de Victor-Emmanuel et saura demain se faire le serviteur de la République, si la République arrive. Il dira, non sans raison, qu'il revient à ses premières amours.

La *Liberté* annonce ce soir que la gauche se considère comme sûre de triompher, que M. Depretis, chef de ce parti, a pris des intelligences avec le roi et que les républicains se donnent déjà le nom des futurs ministres.

Cependant, je ne crois pas que le roi, qui a beaucoup plus de bon sens que les partis dont il est entouré, consente à se donner un ministère de gauche. Il rappellera tout simplement les Toscans, MM. Peruzzi et Ricasoli, et ce ne sera que changer de monture.

La *Capitale* célèbre à sa manière la fête du roi d'Italie en publiant un article intitulé : *Garibaldi et don Carlos*. J'en citerai quelque chose pour montrer ce qu'il y a de fiel et de haine, d'exagération et de ridicule dans les journalistes qui ont ramassé la plume ensanglantée de Sonzogno et qui mettent pour épigraphe à leur feuille le mot : *ex ossibus ulior...*

"Ce n'est pas profaner un nom véritable que de l'opposer à un nom misérable. Il y a l'anthèse du bien et du mal, de Dieu et de Satan, de la lumière et des ténèbres. On peut donc faire un parallèle entre Garibaldi et don Carlos : le premier en très haut honneur dans la conscience des peuples, le second fugitif et méprisé..."

La *Capitale* va de ce train pendant deux colonnes et demie. On trouve un portrait du héros qui mérite d'être rapporté à cause de son étrange bouffissure :

Garibaldi, pauvre marin, sans traditions, sans faste de noms qui aient courbé la tête, à perruque poudrée dans les cours, sans fortune, s'étant créé lui-même. Sa vie fut une lutte continue contre les éléments et contre les hommes : harmonie merveilleuse d'espace, de temps, de mouvements, il fut toujours ce vainqueur par excellence et la pensée incarnée de l'action qui vient, vole et dompte ; même tombé, il fut un Titan.

Avec des mystères, des périls, des joies, des terreurs, des désastres, des fortunes, il écrivit le poème de sa vie américaine. Et en Italie, avec un tronçon d'épée, sur un cheval, il parut, génie mythologique, partout où le péril était pressant, la défaite sûre ; voilà Garibaldi. Sa voix évoque les morts, les anges et les armées. Avec cent hommes, il en met dix mille en déroute ; avec mille, il en vainc cent mille. Conquérant de deux couronnes, rédempteur de dix millions d'Italiens, il vit vendre la maison de son père : surveillé par une noire police, outragé, vilipendé, blessé, emprisonné, exilé, etc., etc.

"Joseph Mazzini fut l'idée de la grande épopée italienne : il a pu ressusciter l'Italie morte. Joseph Garibaldi fut l'action : l'Italie a eu ses époques ; elle a eu l'époque de la ligue lombarde, celles des guelfes et des gibelins, celle des républicains, celle des étrangers ; l'actuelle est l'époque de Mazzini et de Garibaldi, deux géants inséparables, qui dominent les pygmées de ce siècle."

Certes je ne reproduirai pas les insultes que la *Capitale* jette à don Carlos, encore que de telles injures soient un honneur pour ce noble prince. Mais enfin, je ne trouve pas utiles les citations qui précèdent, parce qu'elles font voir combien peu la monarchie subalpine occupe de place dans l'esprit des Italiens. Il y a d'ailleurs un bouquet que vous ne soupçonnez pas : c'est *Figaro*, le *Figaro* de Paris.

Voilà ce qu'en dit la *Capitale* :

"En suivant les journaux français, nous avons remarqué quelques changements surprenants, parmi lesquels celui du *Figaro* est digne d'être noté. Le journal bourbonnien et papiste qui, naguère, brillait parmi les insulteurs des républicains français et italiens, le porte-voix des mensonges et des prétentions cléricales et monarchiques, devient à cette heure honnête au point de rendre justice aux vertus, à l'héroïsme, à la gran-

deur de Garibaldi. Son article du 8 parle de Garibaldi en termes qui feraient croire qu'on lit le *Rappel*..."

Que diront les coreligionnaires italiens du *Figaro* en voyant cette volte-face ? Tant qu'il s'agit de courber l'échine devant les triomphateurs Thiers et Gambetta... passe, le mal n'était pas si grand, mais enlever Garibaldi ! la chose va au delà du croyable, et il y aurait de quoi être abasourdi si le vers d'Ovide n'expliquait pas le mystère des girouettes : *Si fortuna perit, nullus amicus erit*. Les ennemis de Garibaldi ont été battus, il est donc naturel que *Figaro* déserte leur drapeau.

Je suppose que *Figaro* est content.

L'Industrie Franco-Américaine

Un des établissements qui font honneur à l'industrie française en Amérique, est la maison de marbrerie de MM. Fauchère, Williamson & Co., qui est au premier rang des maisons du même genre à New-York. M. Fauchère a préparé pour l'Exposition de Philadelphie plusieurs pièces remarquables au point de vue de la richesse des matériaux, de la beauté des formes et du fini artistique. Une de ces pièces notamment est une merveille d'élégance et un chef-d'œuvre de travail, bien que la splendeur de l'aspect ne soit pas acquise aux dépens de la simplicité et de l'harmonie des lignes. C'est une cheminée dans le style Louis XVI, correcte et sans cette surcharge de fantaisie qui donnait tant de brio à l'ornementation Louis XV ; mais plus luxueuse cent fois dans sa sobriété que ne la pourrait faire toutes les guirlandes, toutes les volutes et les arabesques du monde, rien que par le chatoyement lumineux de la belle pierre précieuse dont elle est faite. Pierre précieuse est le mot, car ce fin joyau de près de cinq pieds de haut sur sept de large, est tout simplement un assemblage de blocs d'onyx cendré, venu du Mexique, et que l'on trouve aussi en Algérie. Cet onyx, blond comme une lumière qui se serait figée, a des transparences de glace et des éclairs d'opale ; il est tantôt ondulé comme un flot de rubans, tantôt moiré comme une soie diaphane, et traversé çà et là de fusées délicates colorées du rouge sang au chrome pâle, et allant se perdre dans les nuages argentés du fond. Tout cela est poli comme un diamant, et des étincelles jaillissent à tous les angles et à tous les contours, suivant les caprices de la lumière qui semble prendre plaisir à y briser ses rayons.

Il est impossible de rien imaginer de plus élégant que ce bijou, sorti dans une fine monture de feuillages d'argent et de perles d'or, qui appelle de toute nécessité un accompagnement de tentures et d'ameublements gris perle, avec çà et là des verdure et des fleurs voilées dans la demi-teinte. Ajoutez une Eve—ou une duchesse—blonde, et vous aurez créé le plus adorable petit paradis qui se puisse rêver—de vingt à trente ans.—sans plus.

Comme contraste, M. Fauchère a bâti, c'est le mot, une cheminée monumentale, qui n'a pas moins de seize pieds de haut, y compris, bien entendu, la glace qui la surmonte, et qui est encadrée d'une superbe colonnade de marbre, brun-rouge et chaud de ton. Le dessin est d'une grande richesse, non par le détail du décor, qui est purement linéaire, mais par la variété et la juste proportion des reliefs qui occupent l'œil par la gradation des plans savamment combinés. Le marbre employé dans cette œuvre sérieuse est connu dans le commerce sous le nom de *Griotte de Cannes*. Cannes est un village de France, non loin des Pyrénées. La couleur sanguine est franche, fortement veinée de noir, et semée de petits flocons blancs comme de la neige émietlée. Magnifique ornement pour un grand salon d'apparat, avec des meubles de chêne noir ou de noyer et des candélabres de bronze.

Trois autres cheminées, Sarrancolin, Vert Campan et Vert Antique, tous du plus bel échantillon, accompagneront ces deux ouvrages dont la beauté ne saurait être surpassée, comme œuvres d'art industriel. Quelques-unes sont surmontées d'un socle, et sont complétées par deux piédestaux latéraux destinés à supporter des vases ou des statuettes. Enfin le sol sur lequel elles reposent sera recouvert d'un dallage formant une espèce de dessin mosaïque où figureront les plus beaux marbres connus, dont M. Fauchère ne possède pas moins de quarante-cinq variétés. Cette exposition sera très remarquée ; elle fera grand honneur à MM. Fauchère, Williamson & Co.

devons être fier de voir
celles les plus importantes

tes de l'Europe, donner à l'un des

Il est vrai que l'*Événement*, de Québec, a protesté contre les bonnes choses que l'*Univers* a dites de M. Routhier. Notre compatriote avait commis le crime de parler en catholique; l'*Événement* ne pouvait lui passer cela. (—*Le Canadien*.)

Nous présentons nos félicitations les plus cordiales à son honneur le juge Routhier et nous sommes heureux de le voir de retour au milieu de nous.

Elections Municipales.

Lundi était le jour fixé pour la nomination des candidats aux élections municipales. A quatre heures M. le greffier proclamait élus les candidats dont les noms suivent :

Quartier St. Louis.—M. P. Henchey
échevin ; MM. W. Russell et J. D. Brou-
seau, conseillers.

Quartier du Palais.—M. Th. Norris
échevin ; MM. P. E. Smith et F. O. Valle-
rand, conseillers.

Quartier St. Pierre.—M. E. C. Gauthier, échevin; MM. Owen Murphy et Alex. Woods, conseillers.

Quartier St. Roch.—M. C. St. Michel, échevin; MM. W. E. Brunet et A. G. Tourangeau, conseillers.

Quartier Jacques Cartier.—M. R. Chambers, échevin; MM. P. Vallières et G. Bresse, conseillers.

Quartier St. Jean.—Dr. Rinfret, M. P. P., échevin; MM. Jos. Peachy et Siméon Marcotte, conseillers.

Quartier Champlain.—MM. F. McLaughlin et J. J. Burns, conseillers.

Dans le Quartier Montcalm, MM. F. Gingras et Ed. Covey ne rencontrant aucune opposition, ont été déclarés élus.

M. Hans Hagens se présente contre M. Dinning dans le Quartier Champlain pour le siège d'échevin, et dans le Quartier Montcalm, M. Joseph Poitras conteste celui de M. H. A. Murphy, échevin

INFORMATIONS.

Nous remercions M. l'imprimeur de la Reine pour l'envoi qu'il vient de nous faire d'un exemplaire français des lois passées à la dernière session des chambres de Québec.

Si les statuts sont un peu en retard, cela est dû à la maladie de l'officier en loi M. Marsan, aucun reproche ne peut être fait aux imprimeurs pour cela.

Le siège de l'hon. sénateur Sir Edward Kenny sera déclaré vacant, attendu que ce sénateur n'a pas assisté aux séances du sénat depuis deux ans, comme l'oblige la section II de l'Acte de la Confédération.

Le parlement fédéral sera prorogé aujourd'hui.

Un grand nombre de députés fédéraux sont de retour.

Le richissime marchand de New-York, A. T. Stewart est mort avant hier.

Il est rumeur que M. Burgess, le contracteur du *Hansard*, va être nommé rapporteur en chef des débats de la Chambre des Communes.

La nomination des candidats a eu lieu lundi à midi, aux Trois-Rivières et à Bécanour. Aux Trois-Rivières, MM. Normand et Turcotte ont été mis en nomination et ont adressé la parole à environ 500 électeurs réunis. Cette élection sera, sans doute, très vivement con-

A Mégantic, quatre candidats sont sur les rangs : MM. Hall, Dr Reid, MacLean et Kennedy.

L'hon. M Perry, sénateur, est mourant; les médecins ont perdu l'espoir de le sauver.

M. Mackenzie a accepté l'invitation que lui ont faite les députés de Manitoba, et visitera cette province l'été prochain.

La misère règne au Cap Breton. On

Le Sénat a rejeté, hier, par un vote de 48 contre 8, une motion de M. L.

Macpherson, renvoyant à trois mois le bill du havre de Québec. Le vote ne portait pas réellement sur le mérite du bill, mais était l'expression de la sympathie que l'on portait à un ancien président du

sénat, l'hon. M. Chauveau, qui a été nommé président de la commission du havre. Cette motion fut présentée, lorsque l'hon. Letellier demanda que le sénat concourût dans l'amendement au

bill des commissaires du havre de Québec, déjà passé aux Communes et accordant \$2,000 au président de la commission.

Voici le revenu et les dépenses au compte du fond consolidé de la Puissance pour le mois finissant le 31 mars 1876.

Douanes.....	\$ 1,126,255.99
--------------	-----------------

Excise.....	239,705.04
Travaux Publics comprenant les chemins de fer..	5,160.37
Estampilles.....	12,400.59
Divers.....	159,325.57

	8 1,614,670.13
Revenu au 29 Février 1876.	15,616,876.82
Total du fond consolidé.....	17,231,546.95

Dépenses.....	\$ 1,859,555.11
Do au 29 février 1876...	14,020,233.22
Total du fond consolidé.....	16,389,858.33

—The first thing I noticed

L'hon. Alex. Morris, Lieutenant Gouverneur de Manitoba, est en ce moment à Montréal. Son Honneur a l'intention de passer quelques jours en cette ville.

La Gazette Officielle de Québec publie la liste suivante de nouveaux faillits et la date de l'assemblée de leurs créanciers : J. Dumontier, Lévis, 2 Mai; J. Burns, et Thos Burns, Québec, 24 Avril; Geo. Jotras Warwick, 9 Mai.

La dette nationale des Etats-Unis a été réduite de \$4,260,865, pendant le mois de février, faisant une réduction totale depuis le mois de juin de \$17,969,286. La dette restant due est de \$2,110,719,439.

Ainsi que le câble l'a annoncé, la reine d'Angleterre a traversé la France dans le plus strict incognito, pour se rendre de Cherbourg en Allemagne.

Voici à ce propos quelques détails publiés par le Journal Officiel :

Le yacht royal Victoria and Albert venant de Portsmouth, escorté par l'Enchantress et deux petits yachts de la marine royale, est entré en rade de Cherbourg le 29, à trois heures de l'après-midi. La flottille est amarrée entre l'entrée du port militaire et la corvette L'Alceste, laissant à droite l'escadre cuirassée, composée du Suffren, de la Valérieuse et de la Surveillante. Par ordre exprès de la reine, aucun honneur ne lui est rendu. L'entrée de l'arsenal est sévèrement interdite.

Pendant que la reine dîne à son bord, le train royal arrive. Les wagons-salons de la reine ont été construits à Bruxelles, les plafonds sont tendus en drap gris tendre et les lambris en étoffe de couleur bleue. Il y a là, salle à manger, cabinets de toilette, chambre à coucher.

Les ingénieurs des chemins de fer de l'Ouest et de l'Est ont fait une inspection minutieuse de leurs lignes. A cinq heures et demie, deux embarcations remorquées par une chaloupe à vapeur amènent une nombreuse suite. Enfin, à six heures précises, le canot royal, gouverné par un capitaine de vaisseau, entre dans l'avant-port, puis débarque dans le bassin Napoléon.

Au bas de l'escalier se tiennent le vice-amiral Cloué, commandant en chef, préfet maritime; l'amiral Lafont, major-général, et leurs aides de camp. La reine monte l'escalier au bras de l'amiral Lafont. Après eux, viennent un des petits fils de la reine et deux dames d'honneur.

A six heures cinq minutes, le train se met en marche, et arrive à 2 h. 25 en gare de la Villette.

Le train royal a été aiguillé après avoir changé de machine et est reparti pour Bado à 2 h. 35 m.

Rien de plus !

On vient de découvrir en Italie, et l'on voit dans un des musées du Vatican, le *labarum* de l'empereur Constantin le Grand. Cette découverte a été faite par le professeur Gamurrini. Le savant M. de Ressi a, dit-on, reconnu l'authenticité de ce précieux monument du triomphe du christianisme.

Ce que l'on a trouvé consiste en une couronne ou grand anneau de bronze, contenant le monogramme ou lettres initiales grecques du Christ.

Cette couronne était placée à la cime du bâton portant l'étendard.

Dans son entier, le *labarum* était un petit drapeau de pourpre, carré, fixe et tendu au sommet d'une lance, avec une frange en bas. Au centre étaient peintes, entrelacées, les deux lettres grecques XP, figurant à la fois le monogramme du Christ et la Croix du Sauveur.

Constantin marchait contre le tyran Maxence, en 312, lorsqu'une croix lumineuse lui apparut dans le ciel avec ces mots : *Hoc signo vinces*, « tu vaincras par ce signe ». La nuit suivante, le prince vit en songe Notre Seigneur Jésus-Christ, portant un étendard avec un signe semblable. Alors, il en fit faire un comme celui qu'il avait vu, entre les mains de l'homme-dieu, et l'appela *labarum*, mot dont on ignore, dit-on, l'étymologie.

Cédrapeau était porté à la tête de l'armée et confié à la garde de cinquante préteurs des plus saillants. (Semaine religieuse de Cambrai)

Vendredi, le sept courant, a eu lieu, aux salles de l'Union commerciale, la dernière séance du cours de prononciation et de lecture, donné aux membres de la société par le Rév. M. Ls. Hon. Paquet. A la fin de la séance, la société lui présenta comme marque de reconnaissance pour les services rendus, son portrait au crayon, fait par M. Eugène Hamel, accompagné d'une adresse latine, et remplie d'éloges bien mérités.

NOUVELLES D'EUROPE.

Par le Cable Transatlantique.

Berlin, 8 avril. Des explications semi-officielles du cabinet de Londres ont apaisé l'irritation causée à Saint-Petersbourg par les remarques de M. Disraeli touchant la Russie et l'Inde, pendant le débat du bill des titres royaux.

Londres, 8 avril. Un télégramme de Saint-Petersbourg dit que la Russie reconnaît la convenance du titre d'impératrice de l'Inde, et qu'elle en donnera connaissance officielle à Londres, dès que la reine Victoria aura annoncé par une proclamation qu'elle prend ce titre.

Londres, 10 avril. On télégraphie de Berlin au Times que la crise de l'insurrection est évidemment imminente. Si l'Autriche n'intervient pas, les insurgés seront renforcés par des alliés de Bosnie, de Serbie, de Roumanie, les partisans de la Russie emploieront leur influence en faveur de ce qu'ils considèrent comme une cause nationale.

Il est probable que l'Autriche n'interviendra pas activement, mais qu'elle empêchera le passage de munitions et d'approvisionnement par la frontière. On télégraphie d'Odessa que l'insurrection prend des proportions dangereuses en Bosnie et en Croatie. La plupart

des insurgés sont des vétérans de la milice autrichienne. Le gouverneur de la Bosnie a été révoqué, pour avoir conseillé la proclamation d'une guerre sainte. Les nouvelles sont si alarmantes que le gouvernement russe n'ose pas les laisser publier à Odessa.

Londres, 10 avril. Le correspondant à Saint-Petersbourg de l'Allgemeine Zeitung d'Augsbourg maintient que le czar avait véritablement l'intention d'abdiquer, mais qu'il a abandonné cette idée à cause du rétablissement de sa santé.

Londres, 10 avril. M. Bourke, sous-secrétaire des affaires étrangères, en réponse à une question de M. Elliot, a dit à la chambre des communes que la commission d'arbitrage doit siéger à Washington jusqu'en juillet prochain, et qu'elle prendra une décision au sujet de l'excédent, non distribué de l'indemnité accordée par la cour de Genève.

Le gouvernement anglais n'a nullement l'intention d'intervenir dans cette affaire.

FAITS DIVERS.

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE.—Pénitence.—L'héritier du Mandarin. (Suite).—Lettres de Rome.—France.—L'industrie franco-Américaine.—Divers.—4ème page.—Le président de l'Assemblée Nationale.—Variétés.

Le Petit Catéchisme du Syllabus est maintenant en vente au Courrier du Canada. Prix : 10 centimes.

—Depuis lundi, nous avons un temps admirable. Le printemps est enfin arrivé. La neige disparaît rapidement.

—La goélette des pilotes "Price" est parti avec vingt pilotes, hier, pour se rendre à la station du Bic.

LES MALLES.—Les malles sont arrivées en retard hier et aujourd'hui. Le Grand-Tronc habité à voyager sous la neige, s'amuse maintenant à se chauffer aux rayons du soleil.

Mais nous croyons que la véritable cause de ces retards est que le Grand-Tronc nous ramène nos députés ! C'est un drôle fardeau !

INCENDIE.—Il y a eu un commencement d'incendie hier soir, chez MM. Glover & Fry, à la haute-ville. Le feu s'était déclaré entre les planchers du deuxième étage. Après une couple d'heures de travail le feu a été éteint. On attribue cet incendie à un défaut de la fournaise.

Il y a eu aussi un feu au Château-Richer, une maison inoccupée appartenant à un M. Lefrançois a été réduite en cendres.

UNION COMMERCIALE.—Il y aura assemblée générale mercredi 12 courant au lieu et à l'heure ordinaires.

Sujet de discussion : "Serait-il avantageux pour la classe des commis d'établir une société de secours mutuels, et quel serait dans ce cas, le meilleur système à adopter."

BILLARD A 4 BILLES.—Samedi soir une partie de billard a été jouée dans l'Ammy Hall entre MM. Cyrille Dion et Rudolphe. L'enjeu était la possession d'une queue d'ivoire à bout de diamant et le titre de champion américain pour le billard à quatre billes. La partie a été peu intéressante, car elle n'a, pour ainsi dire, pas été contestée. M. Rudolphe évidemment sous l'influence d'une surexcitation nerveuse, n'a pu trouver un seul instant son savoir faire habituel ; il maniait presque à chaque coup de carambolage un joueur bien moins habile que lui aurait facilement exécutés. D'autre part, Cyrille Dion, encouragé par la démolition de son adversaire et la certitude du succès, s'est surpassé lui-même. La partie était en 1500 carambolages, et il a laissé Rudolphe à 392. En conséquence de cette partie, Cyrille Dion reste propriétaire définitif de la queue d'ivoire, qu'il a gagnée par trois victoires consécutives contre autant d'antagonistes.

M. George Hewes, agent de change à Philadelphie et rédacteur des articles financiers de la Press, de la même ville, a été trouvé samedi matin pendu dans son bureau, n° 36 South Third street. Il avait laissé en évidence sur son pupitre six lettres adressées à des amis pour leur donner des instructions minutieuses touchant la liquidation de ses affaires. Une autre lettre, à l'adresse d'un jeune employé à son service, était conçue en ces termes :

"Frédéric, veuillez délivrer dès que vous pourrez les lettres qui sont sur mon pupitre. Quand vous irez au n° 1322 Green street, demandez miss Anna Newberry et apprenez lui ce qui est arrivé. Au n° 1311 Mount Vernon street, vous demanderez miss Annie Dougherty avant de remettre les lettres. Vous avez été pour moi un aide fidèle et honnête, et je vous recommande cordialement à quiconque désire un employé exact et régulier."

Avant de se suicider, M. Hewes avait écrit avec ses soins habituels son article financier pour la Press. Ses affaires étaient dans une situation très prospère, et on ne lui connaissait aucun sujet de chagrin, bien que son caractère fut mélancolique. Il laisse un fils pour lequel il avait une grande affection. Le défunt était âgé de 35 ans.

—Il vient de mourir, dernièrement, dans une mesure de Zoteux, Pas-de-Calais, France, après une courte maladie, un avaré âgé de 84 ans, nommé Joseph Danquin, le propriétaire le plus riche du canton. Son domicile était ouvert à tous les vents et la pluie pénétrait dans tous les appartements. On eût mille difficultés à y pénétrer au milieu de vieilles planches et de débris de toutes sortes. Des herbes parasites, croissant dans les chambres et les plafonds étaient couverts de toiles d'araignée. Son mobilier était dans un état de saleté indescriptible. A la mort de Danquin, la maison n'avait pas été nettoyée depuis une dizaine d'années. Il avait reçu plusieurs visites de voleurs et quelques uns de ces derniers sont tombés entre les mains de la justice.

Il supportait ces pertes avec une résignation magnanime ; ces pertes s'élevaient à environ \$12,000. Dès que sa mort fut connue les scellés furent mis

sur la porte. Le misérable fut trouvé couché sur le plancher, la tête reposant sur un sac contenant 19,000 francs en pièces d'or du temps de Louis XV. Lorsqu'on nettoya le plancher on trouva dans les trous qu'il y avait pratiqués des pots de grès contenant des espèces monnayées au montant de 500,000 francs. Il ne laisse aucun héritier direct.

—Les journaux anglais nous apportent des détails sur un vol de diamants d'une valeur de 625,000 francs, qui vient d'être commis à Londres chez MM. Williams et fils, orfèvres.

Le 25, dans l'après-midi, les magasins ainsi que les bureaux avaient été soigneusement fermés, et l'on avait pris toutes les précautions d'usage. Cependant, le 27, à une heure, on s'est aperçu que plusieurs coffres-forts avaient été ouverts et que l'on avait enlevé leur contenu.

Des bagues en diamants, des boucles d'oreilles, des colliers, des bracelets et une grande quantité d'objets d'ornement avaient disparu. Il n'y avait cependant aucune trace d'effraction, ce qui fait supposer que les auteurs du vol devaient être très au courant de la disposition intérieure des bureaux et de l'arrangement des coffres-forts. Il leur a fallu d'abord ouvrir la porte de la rue, ce qui n'a pu avoir lieu qu'à l'aide de deux clefs différentes, lesquelles doivent être tournées en même temps.

Il leur a fallu ensuite ouvrir la porte qui conduit du vestibule au bureau principal, où les coffres-forts étaient placés. Ces derniers sont construits d'après le système Chatwood, avec serrures à secret perfectionné ; néanmoins ils ont été ouverts, puis soigneusement refermés.

Une circonstance qui ajoute à l'audace de ce vol, c'est que le plus grand de ces coffres-forts se trouve précisément en face d'une fenêtre donnant sur la rue. Les contrevents de cette fenêtre ne sont jamais fermés ni le jour ni la nuit, et le gaz brûle dans la chambre jusqu'aux premières heures de la matinée par mesure de précaution.

Il est à croire que les voleurs ont préféré accomplir leur crime en plein jour afin de ne point courir le risque d'être aperçus à la lumière du bec de gaz dans l'intérieur de l'appartement.

Parmi les objets volés, on remarque 200 carats, de beaux brillants de diverses grosseurs, 200 bagues en pierres précieuses, un médaillon en perles et diamants, un collier avec chaîne de 375 brillants, 30 bagues, des brillants, une magnifique émeraude, des bracelets en or et en pierres précieuses, des anneaux et des pendants en brillants.

—Qu'un assuré de bonne foi se repose sur l'intégrité de la Compagnie d'assurance pour le règlement du sinistre ; qu'il compte de sa part sur la même promptitude que celle qu'il a mise lui-même à acquitter la prime ; et qu'en cas de sinistre, il voie s'élever des difficultés, des contestations sur le montant de ses pertes ; que des retards lui soient opposés, basés sur le privilège d'un règlement à deux mois !

Quel trouble et quel soupçon de mauvaise foi s'élèveront dans son esprit ! Qu'il s'adresse à la *Stadacona*, Compagnie d'assurance contre l'incendie, 20 rue St. Pierre, et le règlement presque immédiat de son sinistre dissipera ses inquiétudes.

Annouces Nouvelles.

Grande vente à Tencan.—J. Parke & fils. Salle Jacques-Cartier. 30 171

Nouvelles Marchandises.—J. Hamel & Frères.

DÉJEUNER.—Cocoo de Epps.—Agréable et nourrissant. Par une connaissance approfondie des lois naturelles qui régissent les opérations de la digestion et de la nutrition et par une sage application de magnifiques propriétés du Cocoo bien choisi, M. Epps a pourvu son labellé à déjeuner d'un breuvage délicatement savoureux qui peut nous épargner plusieurs comptes de médecins.

C'est par le prudent usage, de tels régimes de nourriture, qu'on peut graduellement rétablir une constitution mauvaise au point de la mettre en état de résister à toutes sortes de maladies. Des centaines de malades nous environnent sans cesse, prêts à nous attaquer par le point le plus faible de notre santé. Nous évitons plus d'une atteinte de maux, en ayant soin de bien entretenir la pureté du sang et de soigner notre constitution.—*Civil Service Gazette*.

Cliquez, paquet porte l'inscription : "JAMES EPPS & Co, Homœopathiques Chimistes, 48, rue Threadneedle, et 170, Piccadilly, Londres."

IMPORTATIONS.

Par le SS. *Samartian*, Capt. Aird, de Liverpool, à Portland, 10 avril.—1 ballot de marchandises, à Glover, Fry et Cie. 12 rouleaux de cordages à W. et R. Brodie. 1 ballot de marchandises à Clinie et Beaudet. 2 do à Leger et Rinfret. 1 do à Fyfe et Garneau. 2 do à Jos. Hamel et Frères. 2 do à Benbow et Cie. 2 do à Davidson et Horan. 8 do à Wm. McMillan. 7 do à Thibaudan, Frères et Cie. 3 caisses de marchandises à Simons et Foulds. 1 caisse à J. B. Renard et Cie. 10 do marchandises à McColl, Sheehy et Cie. 3 do de chapeaux à F. E. Hamel. 2 caisses de marchandises à P. Garneau et Frère. 1 ballot à C. E. Holiwell. 10 caisses d'orange à M. G. Moirant. 1 do de livres à P. Grenier.

DÉCÈS.

A St. Jean, Ile d'Orléans, le 10 avril, à l'âge avancé de 84 ans, Marie-Anne Delage, veuve de feu Jacques Blouin, après une longue et douloureuse maladie de plusieurs années, souffrante avec une grande résignation chrétienne.

Elle laisse pour déplorer sa perte, un grand nombre d'enfants et de petits enfants, de parents et d'amis. Requiescat in pace.

Avis

M. J. F. Peachy, ARCHITECTE.

INFORME ses amis et le public en général, qu'il a transporté son BUREAU au deuxième étage, bâtisse du Journal de Québec coin des rues Ste. Anne et du Port Haute-Ville, en face de la Place d'Armes.

Heures du bureau : 9 heures A. M., à 5 heures P. M.

Québec, 21 Mars 1876. 963.

A VENDRE CHEZ

F. X. Garant et Cie,

50 CAISSES CAMPBELL'S QUININEWINE

Un escompte libéral aux marchands.

Québec, 6 août 1875. 352

Grande Vente

L'ENCAN

D'UN

Fond de Banqueroute,

—CONSISTANT EN—

Montres en or et argent, chaînes d'or, bijoux, bijoux, bijoux et fourchettes en argent, plaqué et un grand nombre d'autres effets de prix sera vendus, sans réserve, LUNDI, DIX AVRIL courant, et continuera à être vendu de jour en jour jusqu'à entière disposition du tout.

La vente commencera à 7 HEURES P. M. Pendant le jour, des ventes privées pourront être effectuées au prix de l'encan.

J. PARKE & FILS, Encaneurs.

Québec, 10 Avril 1876.—37

Aux Consomptifs

LE SOUSSIGNÉ, MÉDECIN en retraite, ayant eu l'honneur d'être découvert, durant un voyage dans l'Asie méridionale, un remède végétal très-simple guérissant promptement et irrévocablement la CONSOMPTION, l'ASTHME, les BRONCHITES, la CATARRHE, et toutes les maladies de l'estomac et des poudrons, et aussi un remède assuré pour guérir les maladies nerveuses, le dérèglement prématuré du corps, et toutes les souffrances qui sont la suite des maladies de nerfs, croit de son devoir de les faire connaître au public. C'est dans ce motif qu'il fera parvenir (sans frais de port) à toute personne qui le désirera, la recette de préparation, et toutes informations nécessaires pour se servir efficacement de ces remèdes providentiellement découverts.

Les personnes qui désirent se prévaloir elles-mêmes, sans frais, des bénéfices de cette découverte, peuvent le faire en mentionnant ce journal, et en s'adressant, au retour de la maille, frais de port payés, au

Dr. Charles P. Marshall, 33, RUE NALAGAH, Buffalo, N. Y. 963

Québec, 5 Avril 1876.—lan.

Pianos ! Pianos !

Des célèbres manufactures de



Musique Nouvelle.

LE FLOCON DE NEIGE.

GALOP.

Prix 40 centimes.

En vente chez A. LAVIGNE, Éditeur de musique, Rue St. Jean.

LE PONT SPENDU.

POLKA.

Prix 75 centimes.

En vente chez A. LAVIGNE, Banque d'Épargne.

FOLIOS !! FOLIOS !!

Folios pour préserver la musique.

Folios de fantaisie.

En vente chez A. LAVIGNE, Éditeur de Musique, Rue St. Jean, (Banque d'Épargne).

Québec, 3 Avril 1876. 719

Société Permanente de Construction des

Artisans.

AVIS.

DIRECTEURS :

JOS. G. BOSSE, Président.

S. LESAGE, Sec. Vice-Président.

ELIZÉE BEAUFORT, Sec.

CALIXTE D'AGNEAU, Sec.

GEORGES PAQUET, Sec.

JOS. PLAMONDON, Sec.

L. N. GARRIER, Sec. N. P.

P. BENDER, Sec. M. D.

OL. DESLORIER, Sec.

A. J. AUGER, Sec. Trés.

La Société prête des montants de \$200 et plus dans la Ville et la Campagne.

Par ordre, A. J. AUGER, Sec. Trés.

Québec, 10 Mars 1876. 956

Eugene Hamel,

ARTISTE-PEINTRE,

Portraits en couleurs à l'huile d'après nature.—Portraits au crayon d'après photographie.

PRIX TRÈS MODÉRÉS.

N° 363, Rue St. Jean, hors les Murs, Québec.

Québec, 21 Mars 1876.—lan. 966

THIS PAPER IS ON FILE WITH

Where Advertising Contracts can be made.

Déménagement.

M. R. MORGAN informe respectueusement ses amis et ses amis qu'il transportera son magasin en MAL prochain, à sa propre résidence, maintenant occupé par MM. W. Ellison & Cie., rue la Fabrique, maison voisine de son magasin actuel.

Québec, 3 Avril 1876. 967

Compagnie d'Assurance Nationale.

MONTREAL.

CAPITAL

\$2,000,000.

DIRECTEURS :

ALEX. W. OGILVIE, Sec. M. P. P. (Directeur de la Banque d'Épargne du Canada.)

WM. ANGUS, Sec. (Président de la Compagnie de papier du Canada.)

EDWARD H. GIFF, Sec. (Directeur-général de la Compagnie d'Assurance Agricole du Canada.)

DAVID SINGLAI, Sec. (de la maison Sinclair & Co., de Montréal.)

JOHN McCAULY, Sec. M. P. P. et Echevin, Montréal.

ALEXANDRE CRAWFORD, Sec. Windsor.

RICHARD WHITE, de la Gazette de Montréal.

ALPHONSE DESJARDINS, Sec. M. P. de Montréal.

THOMAS E. FOSTER, Sec. Echevin, Montréal.

ALEXANDER SHANNON, Sec. de A. Shannon & Co., Montréal.

THOMAS R. WOOD, Sec. de la Compagnie d'Assurance de l'Étna, de Toronto.

PIERRE McALLUM, Sec. Cobourg.

La Compagnie d'Assurance Nationale a été incorporée par un Acte passé à la dernière Session du Parlement de la Puissance, dans le but de s'occuper d'affaires ayant trait à l'Assurance contre le feu.

Les promoteurs croient qu'il y a encore suffisamment de la place pour plusieurs Compagnies d'Assurances Canadiennes, que leur organisation suppléera non seulement au manque de facilités additionnelles pour gérer les affaires mais remplira encore un but patriotique au moyen de ces institutions locales, en prenant dans le pays, le capital nécessaire pour pourvoir à son développement.

Jusqu'ici la plus grande partie des affaires d'assurance dans le Canada—tant contre le feu que sur la Vie—ont été faites par des Compagnies étrangères. Nous avons maintenant un capital suffisant dans le pays, et les canadiens doivent être guidés dans les affaires commerciales du pays par un sentiment d'orgueil national et d'ambition, surtout à l'égard de l'Assurance, et donner leur support aux Compagnies Canadiennes.

La Compagnie étant organisée pour transiger des affaires générales sur l'Assurance contre le feu, se propose de se limiter strictement à un cours légitime, observant un juste milieu, prenant des taux proportionnés et sur des risques raisonnables seulement.

Pour d'autres informations s'adresser au bureau de

T. H. MAHONY, Agent.

No. 51, Rue St. Pierre, au pied la Côte La Montagne, Québec.

Québec, 3 Mars 1876.—lan. 951

NOUVELLES

Marchandises.

J. Hamel et Frères,

58, RUE SOUS-LE-FORT.

ONT l'honneur d'informer leurs nombreuses pratiques qu'ils viennent de recevoir pour le

DÉPARTEMENT DES MESSIEURS.

Un assortiment très-considérable de

NOUVELLES ETOFFES

—TELLES QUE—

Tweeds Ecossais et Canadiens, Molletons, Serges, Draps de Printemps et d'Été, Patron de Vestes.</

Le président de l'Assemblée nationale.

M. GRÉVY CHEZ LUI.—Le président de l'Assemblée nationale habite, à Paris, entre la rue de la Paix et le boulevard des Capucines, 8, rue Saint-Arnaud.

A la campagne, tout à la fois, à Montigny-Landry, dans le Jura, il a une petite maison à lui, la maison paternelle, située au milieu des terres que ses parents possédaient. A Paris, il loge tout bonnement, comme un simple mortel, au troisième étage.

Il est vrai qu'il y a beaucoup de simples mortels moins bien meublés que lui. Qu'on en juge.

Le salon est très vaste. Et huit glaces, habilement disposées, l'agrandissent encore. Quand on y entre par l'antichambre, on a à sa droite la cheminée, devant soi trois larges fenêtres, à sa gauche un long panneau contre lequel s'étagent quantité d'objets d'art.

Lameublement est varié. Il a son triple caractère. A côté des sièges de satin rouge évidemment commandés au tapissier, il y a les vieux meubles héréditaires, autant de vieux souvenirs, puis les tapisseries faites par la famille et dont les dessins, soit fleuris, soit algériens, soit marqués de velours suivant la mode du temps ou le canevas était sur le métier, disent presque exactement à quelle époque ces tapisseries ont vu le jour.

Entre les consoles de Boule, une colonne supporte le buste en terre cuite du maître de céans. Sur la cheminée se dresse, soit en candélabres, soit en ornements de pendule, du cuivre admirablement ciselé. En face, deux pages Henri III, hauts d'un mètre et surélevés par des supports, soutiennent sur leurs têtes des vases de feuillage. Et partout, à droite, à gauche, et devant et derrière nous, des tableaux sont appendus aux lambris blancs des murs.

Ainsi décoré, le salon peut vous sembler élégant. Du tout, il est sévère. Car les pages sont noires, le feuillage est sombre, les tableaux représentent des paysages d'automne ou des portraits de vieillards. M. Grévy ne pense point que l'art soit un voile suffisant pour les nudités.

Un mot sur ces tableaux, dont quelques-uns sont signés Latour, Potter, Hobbema, et que le député du Jura a choisis avec le plus grand soin. On peut dire que chacun d'eux représente une des ventes importantes qui ont eu lieu depuis trente ans, car M. Grévy s'est toujours reposé de la politique en suivant de près le mouvement des arts. Chacune des pièces de son appartement, son antichambre même où sa collection a débordé, l'attestent.

Passez dans le bureau. Si solennelle qu'elle soit, cette pièce-là paraît gaie auprès de celui qui y travaille. Le respect, tel en effet le premier sentiment qu'on éprouve devant le visage austère du président de l'Assemblée.

L'œil noir, sous le front plein de pensées, à l'air de regarder non-seulement le présent, mais surtout l'avenir.

La chevelure est inculte. Est-ce que le philosophe a le temps d'être coquet ! Les favoris sont coupés ras, comme ceux de M. d'Audiffret-Pasquier, cet autre président, mais plus blancs. M. Grévy est en effet son aîné de dix ans. Il est né en 1813. Et quel jour ? Ah, ceci est drôle. Cet ennemi du bonapartisme, celui qui en 48, par l'amendement qui l'a rendu célèbre, essayait de fermer la porte à l'Empire, est venu au monde le quinze août !

En examinant les lèvres, sèches et minces, on comprend qu'il ne s'en exhale que des paroles austères et méditées, des paroles de savant plutôt que des mots d'avocat, bien que Grévy soit sur le tableau de l'ordre depuis l'âge de vingt-quatre ans, et qu'il ait même été bâtonnier.

Le corps serait gros s'il n'était grand. Il sied admirablement à un président d'Assemblée. De l'habit sortent deux mains de marbre.

La voix est claire ; elle accentue nettement les mots et pourtant, expliquez cela comme vous pouvez, ne laisse pas que d'être un peu timide.

C'est que M. Grévy, — *bos suetus arator*, — comme l'appellent ses amis, loin d'être arrivé, par un de ces fortunés hasards que connaissent les avocats, à la haute position qu'il occupe, n'a atteint que par degrés. Il faut remarquer justement qu'il n'a jamais eu, comme Jules Favre, comme Gambetta, l'occasion de mêler son nom à un procès retentissant. Il ne doit rien au tapage. Au contraire, il doit tout au silence du cabinet de travail.

Dans ce bureau, son costume est des plus simples. Il remplace la robe de chambre par un vaste par-dessus qui semble s'être prêt à un long usage. Faut-il parler des pantoufles ? Nous parlons qu'elles sont neuves.

Sur la cheminée, à côté d'une pendule de marbre noir sur laquelle un chien de bronze est en arrêt, il vient de jeter dédaigneusement les innombrables cartes d'invitation que son valet de chambre lui a apportées. Quand donc M. Grévy ira-t-il dans le monde ?

Il se lève à sept heures, répond à

ces lettres jusqu'à neuf heures. De neuf heures à onze, il donne audience.

A onze heures, il faut bien déjeuner, puis partir pour Versailles. Heureusement la gare n'est pas loin. Souvent il s'y rend à pied, et plus d'un commis-voyageur pressé peut se vanter d'avoir bousculé le président de l'Assemblée nationale.

Le soir, c'est la politique, qui, sous la forme du Maréchal ou des Ministres, lui prend tout son temps. N'est-ce pas qu'après cette vie-là, il doit faire bon dormir à minuit ?

Le désespoir de M. Grévy est de n'avoir plus une minute pour ouvrir les deux vastes bibliothèques qui, de chaque côté de la cheminée, se font pendant. Car il adore la lecture. Démosthène, Sophocle, Euripide sont ses auteurs. Il les lit sur le texte grec. Ah, pardon, sur le bureau plat, entre des lettres à expédier, nous apercevons un volume ouvert, un saint Grégoire de Nazianze. M. le président aura remis une lettre à demain.

Président, savez-vous combien de fois il l'a été depuis 1871 ? Onze fois. S'il ne sait point après cela agiter la sonnette, c'est qu'il ne le saura jamais.

O loi des contrastes ! Il faut toujours qu'on le retrouve. C'est cet homme grave, austère, qui, par ses discours à la Chambre, a rendu aux boulevardiers, aux viveurs, l'immense service de faire fermer Clichy. Il est vrai qu'en demandant l'abolition de cet établissement, il ne pensait qu'aux malheureux petits marchands.

Il y a deux mots qu'il aime à répéter. Ils sont caractéristiques :

— Je ne veux pas dit-il souvent depuis qu'il a été pour la première fois président, que la République fasse peur.

L'autre mot est non moins rassurant :

— Ni dupe, ni complice, affirme-t-il, voilà ma devise !

Nous voudrions pourtant finir en vous montrant autre chose que la statue de bronze.

Eh bien, nous y voici. Supposons que vous ayez eu l'honneur de dîner avec M. Grévy. On en est au café. On cause. L'un des convives cite le nom d'un poète. Aussitôt le visage de la statue s'éclaircit. M. Grévy connaît ce poète. Il a lu ses vers. Il les a retenus. Ecoutez, il va vous les réciter. Les réciter ? Non les dire ? Non. Il va les jouer. Car, dieux puissants, qui le croirait ? derrière ces froides lèvres, il y a un larynx d'acteur, et d'acteur merveilleux.

Personne, mieux que M. Grévy, ne joue les vers.

Poussez-le ; applaudissez ; demandez une autre pièce de vers et l'homme le plus grave de France vous charmera avec un conte de La Fontaine.

VARIÉTÉS.

UN SOLICITEUR TENACE.

L'un de ces solliciteurs n'a réussi à se faire promettre une place qu'à force d'insistance et d'opiniâtreté. On raconte que depuis huit jours il harcelait M. Richard de visites multipliées. On ajoute qu'avant-hier, alors que le ministre, souffrant gravement, allait à la chambre, ce candidat tenace insistait pour entrer.

M. Richard dit à son valet de chambre, qui lui donnait la carte du solliciteur : « Dites-lui que je suis au lit. — Monsieur, il dit qu'il attendra que vous soyez levé. — Dites-lui que je suis malade. — Il dit qu'il vous apporte un remède. — Dites-lui que je suis à toute extrémité. — Il dit qu'il veut vous faire ses derniers adieux. — Dites-lui que je suis mort. — Il dit qu'il veut vous donner l'eau bénite ! »

M. Richard, vaincu, laisse pénétrer le solliciteur. Il sera sous-préfet.

Un riche industriel, qui s'est beaucoup occupé de la question des engrais agricoles, voyageait dernièrement dans le Midi avec un de ses associés.

En visitant une petite ville, vers la tombée de la nuit, il est surpris au détour d'une rue par la chute de quelque chose qu'on répandait du haut d'une maison.

Il s'arrête un instant, examine et dit avec humeur :

— Si on peut jeter l'argent par les fenêtres !

Il y a des vols tellement audacieux qu'on ne peut les croire possibles.

Un M. D..., ancien instituteur à Sainte-Marie (Nièvre), avait contracté avec la compagnie le Monde, rue du Quatre-Septembre, une police d'assurance sur la vie, par laquelle la Compagnie devait lui verser une somme de cinquante mille francs, lors de la mort de sa mère.

Il y a quinze jours, D... écrivit de Sainte-Marie au directeur du Monde pour lui annoncer que sa mère venait de mourir. La lettre, émue, touchante, était certainement celle d'un bon fils affligé, mais elle n'oblait pas la question d'argent et annonçait l'expédition des papiers nécessaires pour l'exécution de la police.

Deux jours après, en effet, il arrivait à Paris, porteur d'une lettre de

faire-part, de deux certificats des médecins qui avaient soigné Mme D... mère, et qui attestaient la maladie à laquelle elle avait succombé, et enfin d'un acte de décès, émanant de la mairie de Sainte-Marie et dûment légalisé.

On répondit à l'assuré qu'il allait être statué sur sa demande, mais qu'il fallait un délai de quelques jours. Puis on écrivit au maire de Sainte-Marie, pour contrôler les pièces fournies. Ce magistrat répondit que Mme D..., se portant parfaitement et qu'il n'avait jamais délivré son acte de décès.

On avertit immédiatement le parquet de Château-Chinon, dont l'enquête ne laissa plus aucun doute. Un mandat d'arrêt fut décerné contre le faussaire.

Hier, à une heure et demie, sur l'invitation du directeur de la Compagnie, il arrivait rue du Quatre-Septembre, comptant toucher son indemnité. Il fut reçu par M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, qui lui demanda :

— Vous êtes bien M. D... ?

— Certainement, monsieur.

— Et vous venez toucher le montant d'une assurance contractée sur la vie de votre mère.

— Oui, monsieur.

— Êtes-vous bien sûr qu'elle soit décédée ?

D...... pâlit.

— Au nom de la loi, je vous arrête, dit le magistrat, en faisant signe aux inspecteurs qui l'accompagnaient et qui s'étaient jusqu'alors tenus à l'écart.

L'ancien instituteur n'a fait aucune résistance et s'est laissé conduire en baissant la tête jusqu'au Dépôt, où il a été incarcéré.

S'étant aperçu d'un déficit dans la caisse, un banquier arrive hier matin chez son caissier, avec un commissaire de police.

Confondu et sommé de rendre gorge le caissier restitue 60,000 francs.

— Ce n'est pas tout, dit le banquier ; vous m'en avez volé 76,000.

— Non, monsieur, 60,000.

Le banquier persistant dans son dire, le caissier relève la tête, et de l'air le plus digne et d'un ton presque haïnant :

— 60,000 francs seulement !... je vous en donne ma parole d'honneur !

Demenagement.

I. P. DERY,
Libraire,
47, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE.

Le Soussigné désire informer le PUBLIC en GÉNÉRAL, que devant changer de LOCAL au 1^{er} MAI prochain, pour agrandir son établissement, il vendra à une GRANDE RÉDUCTION, toute la balance de son stock, pour faire place aux nouvelles importations qui doivent lui arriver au printemps, et en même temps, offre à toutes ses pratiques ses plus sincères remerciements pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour.

Le Soussigné transportera son ÉTABLISSEMENT dans la maison voisine qu'il occupe actuellement, au No. 40, Rue St. Pierre, et située en face de chez MM. Edmond Giroux & frère, (Pharmaciens), seulement qu'à deux portes du poste qu'il occupe à présent.

Il espère par son assiduité, mériter comme par le passé, une large part du PATRONAGE PUBLIC. L'assortiment est toujours des plus nombreux.

Grande escompte accordé au commerce.
I. P. DERY,
Libraire,
Rue St. Pierre, Basse-Ville.
Québec, 6 Mars 1876. 926

A VENDRE CHEZ
F. X. Garant et Cie.,
50 CAISSES CAMPBELL'S QUININE WINE.
Un escompte libéral aux marchands.
Québec, 6 août 1875. 352

LA MACHINE À COUDRE
APPLETON.

LA MACHINE À COUDRE APPLETON n'a pas de côté faible qu'il faut surveiller et soigner. Une fois mise en mouvement elle marche bien et produit de belles ouvrages. Ce degré de perfection a été obtenu au moyen particulier de son mécanisme. Chacune de ses parties est tellement adaptée à l'autre que du moment qu'on les réunit et qu'on les huile, elle est prête à faire l'ouvrage.

La tentation est "Automatique". Il n'est pas conséquent jamais besoin de la changer n'importe quelle étoffe, on coud épais ou mince, soit avec du fil, de la soie, ou du coton. Cet avantage saurait-il jamais trop s'apprecier ? L'entretien de la machine, l'introduction de la bobine est la chose la plus simple du monde. On ne peut se tromper, elle rentre comme il faut si elle rentre du tout. Combien de fois n'avons-nous pas entendu des Dames s'écrier : "Oh ! que ne puisse quelque personne ingénieuse inventer une machine à coudre à navette qui fasse moins de bruit que les machines en usage ; elles n'agiteront les nerfs." La machine à coudre Appleton est comparativement sans bruit.

Pour bien la connaître et la pouvoir bien apprécier, il faut la voir et essayer.

Ne manquez pas de la voir.

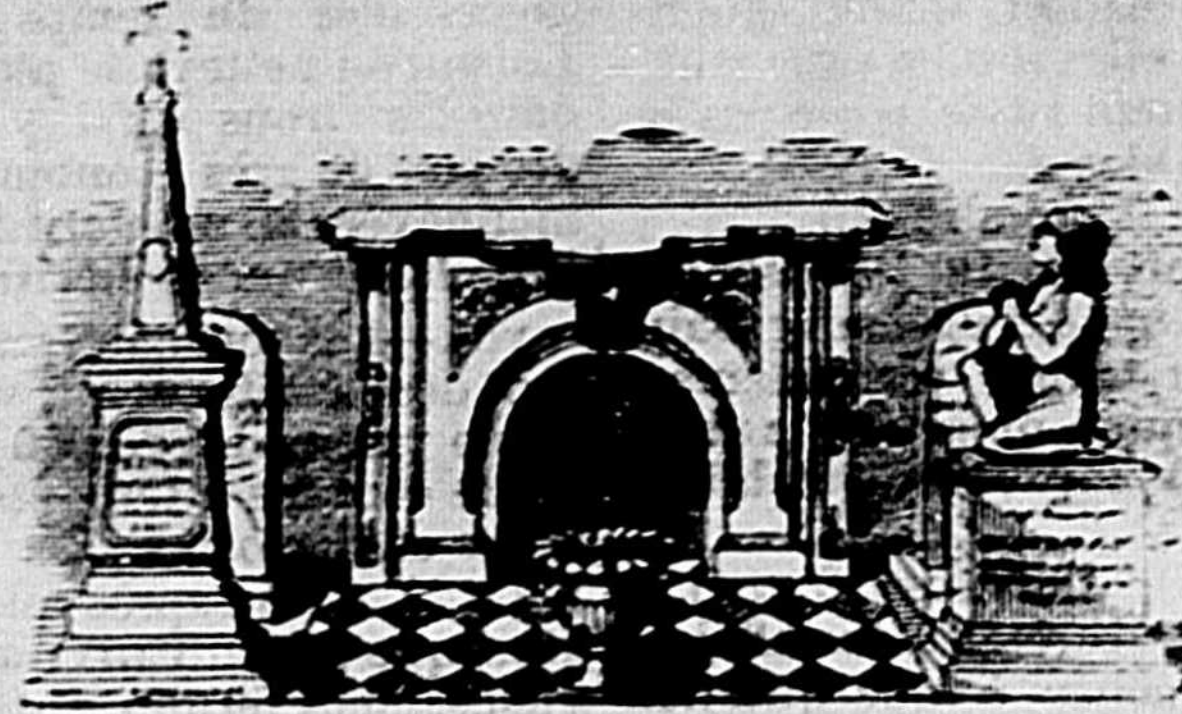
A vendre par :
L. N. ALLAIRE & CIE.,
Coin des rues St. Pierre et St. Jacques,
Basse-Ville, vis-à-vis la
Banque de Québec
Québec, 9 Février 1876. 928

EXPLICATION DU CATÉCHISME
De la première Enfance

L'usage des Instituteurs, des Institutrices et des mères de famille, et pouvant servir aux élèves des grands séminaires, par l'abbé L. KINET.

Cet ouvrage a été importé spécialement pour les anciens élèves de l'École Normale-Laval. En vente au Courrier du Canada. Prix : \$1.00 ; par la poste \$1.05.

MARBRERIE DE SAINT-ROCH.



No. 20, Rue des Fosses, Québec.

J. A. BELANGER est prêt à recevoir toute espèce d'ordre qu'on voudra bien lui confier, soit pour MONUMENTS ÉPITAPHES EN MARBRE OU EN PIERRE ; AUSSI MANTEAUX ET CHEMINÉES, Etc.
Toutes les pièces d'ouvrages qui sortent de son établissement ne laissent rien à désirer tant soit le rapport du bon goût et du fini. — **Prix qui défient toute concurrence.**
Québec, 24 Novembre 1875. — 6m 909



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mails

CANADIENNES ET DES ÉTATS-UNIS.

1875. Arrangements d'Hiver 1876.

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, battant sur le Clyde, à double engins.

SARADINIAN	3200	Capt. J. Wylie.
CIRASSIAN	3400	Capt. J. Wylie.
POLYTESIAN	3300	Capt. R. Brown.
SARADINIAN	3600	Capt. A. J. J. J.
SCANDINAVIAN	3000	Li Smith, K. N. R.
PRUSSIAN	3000	Li Dutton, K. N. R.
AUSTRIAN	2700	Capt. J. Ritchie.
NESTORIAN	2700	Capt. Watts.
MORAVIAN	2650	Capt. J. Graham.
PERUVIAN	2600	Capt. Richardson.
CASPIAN	3200	Capt. Trocks.
HIBERNIAN	3400	Li Archer, K. N. R.
MANITOBAN	3400	Capt. Hugh Wylie.
CANADIAN	3000	Capt. McKenzie.
NORWEGIAN	2300	Capt. George.
NORTH AMERICAN	1700	Capt. J. Miller.
CORINTHIAN	2400	Capt. Jas. Scott.
PIRENEAN	1350	Capt. Wilson.
WALDENIAN	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW	1432	Capt. A. Woods.
ST. PATRICK	1207	Capt. Stephens.
NEWFOUNDLAND	1500	Capt. M. L. J.

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA MALE DE LIVERPOOL.

(Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de PORTLAND chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les Mails et les Passagers allant en Irlande et en Écosse ou en venant) partiront comme suit :

	Samedi	Avril	1876.
SCANDINAVIAN	8	15	22
PRUSSIAN	15	22	29
SARADINIAN	22	29	6 Mai
MORAVIAN	29	6	13
PERUVIAN	6	13	20

Prix du Passage de Québec :

Chambre	\$70 ou \$80
Entrepont	\$25

LES VAPEURS DE LA

LIGNE DE GLASGOW

Ont l'intention de naviguer entre le Clyde et Portland, durant le temps que durera la navigation de l'hiver.

Taux du Passage de Québec.

Cabine	\$60.00
Intermédiaire	40.00
Entrepont	25.00

On ne peut retenir de chambres si on ne paye d'avance.

Il y aura dans chaque navire un médecin expérimenté.

On fera payer deux chemins sterling par bouteille à toute personne se fournissant de vin et de liqueurs pour l'ouverture des bouteilles.

Pour plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE & CIE., Agents, Québec, 26 Mars 1876. 925

Librairie, Librairie !

Le soussigné à l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, et au public en général, qu'il vient de recevoir par les derniers steamers les articles suivants, savoir :

Lampes pour Églises, chandeliers de toutes grandeurs très bien argentés, croix de procession, burettes, portes-reliquaires, ex-voto, médailles en or et en argent, calices, ciboires, franchises en or et en argent, etc., etc. Livres de plein chant de la dernière édition, accompagnement du chant grégorien par l'abbé Lagacé, cette édition est unique, l'Histoire de l'Église par l'abbé Daras, très-bien reliée en 19 vols.

Merveilles divines dans les âmes du Purgatoire, par l'abbé Daras, Merveilles divines dans les Saints des temps modernes, par le même.

Merveilles divines dans les Saints du Moyen-Âge, par le même. Le chrétien dans le monde. Charles de Ste. Elie, Devoirs envers les pauvres, Vercruysse, Méditations pratiques, 2 vols. Millet, Jésus vivant dans la prière. Science du Salut. Œuvres complètes du Père Faber. Tout pour Jésus. Pied de la croix. Le précieux sang. Les sept Sacraments.

Trésor de la douce pitié pour un religieux trapiste. Maréchal, l'homme, la femme, la coquette, comme il la faut.

Le Consolateur du Peuple, par un prêtre du diocèse de Montréal. Traité de Politesse et du bon Ton, par le même.

—Aussi—

Un nombre considérable d'autres livres de piété et de prières de toutes sortes, Chemin de Croix, Vin de Messe (analyse), Vin d'Oporto pour malades, Vin Sherry, très bon, Eau-de-Vie de la première qualité, Liqueurs de toutes sortes, Huiles d'olives, Encens, Cierge Hosties, Bénitiers, Statues de toutes grandeurs et de tout genre. (Les mêmes pourraient être importés à des prix très modérés). Chapélets montés en or et en argent, Livres classiques de toutes sortes, français et anglais, papeterie, fournitures de bureau, Encre communicative et autres etc., etc. Le tout à très bas prix.

J. A. LANGLAIS,
Libraire,
Rue St. Joseph, St. Roch.
Québec, Juillet 1875

Huile noire épaisse pour Machines.

75 BARRILS vendus à bon marché pour terminer une consignation.

J. & W. REID,
Rue Saint-Paul,
Québec, 1 Mars 1876. 933

Directory de Irwin,

1876-77.

De la Cité de Québec, Lévis et des principales villes et villages sur le St. Laurent, de Sorel à Gaspé, et les stations des chemins de fer de Québec et de la Rivière-du-Loup.

Information historique, Descriptive et générale, d'une grande valeur et une mappe de la Cité. Copies des travaux qui seront présentées aux Chambres de commerce des principales villes de la Puissance, de New-York, Philadelphie, Portland, Glasgow, Liverpool, Belfast, Bie et Ha.

Le public est mis en garde contre certaines rumeurs de parties intéressées, lesquelles bien que sachant le contraire font cependant circuler le bruit que nous avons résolu de ne pas publier cette année.

JAMES T. CLARKE est la seule personne actuellement autorisée à recueillir quelques unes de nos dettes de l'année dernière.

W. H. IRWIN & CO.
Québec, 10 Mars 1876. 957

GOUDRONNIERE-SAX.

Emanateur-Hygiénique

—POUR LES—

Maladies de Poitrine et des Voies Respiratoires.

Les Epidémies et Les Fièvres.

CET APPAREIL, recommandé par la plupart des notabilités médicales, ordonné par MM. les docteurs VELPEAU, TROUSSEAU, CABARUS, etc., facilite la respiration ; il est indispensable aux personnes atteintes de rhume, enrouement, coryza, coqueluche, bronchite, asthme, laryngite, affections de la gorge, des cordes vocales, du poumon et des voies respiratoires.

EN VENTE AU BUREAU DU "COURRIER DU CANADA."

Québec, 10 Mars 1876.

On demande.

On demande immédiatement 20 BONS AGENTS pour introduire le CÉLÈBRE QUAKER CLEANER.

S'adresser à CHS. E. PEASE, Pres. Green Hamlet Co.,

ou à L. N. ALLAIRE & CIE., Québec, 6 Mars 1876. 952

LA SOCIÉTÉ PERMANENTE DE CONSTRUCTION des ARTISANS.

AVIS

—OU—

EST par le présent donné que le livre de souscription à la classe A. (pour mobiliers) et à la première émission du fond d'appropriation restera ouvert jusqu'au 1^{er} AVRIL PROCHAIN, à son bureau temporaire, No. 5, rue St. Pierre.

Des livres de souscriptions ont été déposés, chez J. A. Langlais, écrivain, libraire, rue St. Joseph, St. Roch, J. B. Hamel, écrivain, rue St. Joseph, St. Sauveur, et chez O. Delorain, écrivain, rue St. Jean.

Par ordre, A. J. AUGER, Sec.-Trésorier, Québec, 1er Mars 1875.—12m 650

A Vendre.

PLUSIEURS MAISONS A LA HAUTE-VILLE ET A ST. ROCH, comme résidences privées ou postes d'affaires.

S'adresser à R. PAMPHILE VALLÉE N. P., Bureau du Courrier du Canada, Québec 3 Décembre 1875 915

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION PERMANENTE DE QUÉBEC.

Le public est informé que l'on peut, en tout temps, souscrire DES ACTIONS dans le fonds capital de la Société de Construction Permanente de Québec et que les actionnaires peuvent, à leur option, payer leurs actions soit d'avance, soit mensuellement. Ceux qui paient d'avance, pour pas moins de douze mois, ont droit à un rabais au taux de 6 p. 100 d'intérêt.

Par ordre, LOUIS LESSARD, Sec.-Trés.

7 Mai 1875.—12m c.—601

Québec, 2 Mars 1876.